



Le 16 juin 2014

Communiqué du CT SIA du 12 juin 2014

Suites à donner du précédent CT de décembre 2013

La mise à jour des fiches GPEC est reportée afin d'attendre la mise en service complète de NOPIA qui entraînera une réorganisation des services.

La note concernant la gestion des cartes de parking est toujours en projet, celle-ci devrait inclure l'utilisation des véhicules de service en réponse aux remarques de l'Inspecteur du Travail.

Le compte rendu du précédent CT est en cours de correction pour être de nouveau proposé à l'approbation des OS.

Point d'information sur l'avancée de NOPIA

Ceci a été annoncé par le DSNA lui-même, le SIA a publié un premier **eAIP** (consultable depuis le site du SIA). Au-delà de l'annonce, il reste du travail à faire, car la procédure d'export de NOPIA vers l'EAD n'est pas encore finalisée et génère encore des erreurs tandis que IPE manque toujours d'une méthode de travail pour cet export.

IPE devrait bénéficier, enfin, d'un MANEX NOPIA. Cela devrait leur être utile pour manipuler un outil dont on leur fait le reproche de ne pas le maîtriser suffisamment.

Dans les points positifs, toutes les pages de l'AIP sont migrées dans NOPIA et tous les textes sont passés sous Oxygen. Le module WKF est opérationnel.

Quant au module **CARTO** actuel, il a été jugé trop compliqué à mettre en œuvre, trop cher en maintenance et aurait trop ralenti la production. Il est donc abandonné. CGX, à l'origine de ce module et auquel le SIA est lié par contrat, va proposer un nouvel outil. Dans l'éventualité où ce nouvel outil ne serait pas jugé satisfaisant et serait refusé par le SIA, ce dernier risquerait des pénalités et serait dans l'obligation de trouver un outil moins intégré. Tout cela dans un contexte de budget contraint.

Il a été rappelé que le SIA est propriétaire des développements qu'il a demandé spécifiquement, mais que les sources de NOPIA restent la propriété de Thalès. Ceci découle du choix initial d'un produit « sur étagère ».

Le SIA étudie la possibilité de créer un **eAIP VFR**. Il s'agit de répondre à la demande en produits numériques, notamment à destination des tablettes qui est de plus en plus forte. De plus cela pourrait générer de nouveaux revenus pour le SIA. Ceci n'entraînera pas la fin des publications papier, la demande étant toujours également présente.

Le 24 juin se tiendra un événement qui réunira tous les personnels du SIA pour fêter NOPIA.



Suite des CAP

Le poste pour une 3e secrétaire n'a pas été pourvu à la dernière CAP. Une réflexion est menée pour juger de la pertinence de maintenir ce poste. Dans le même temps, le secrétariat va subir un petit remaniement : le secrétariat de Direction ne sera ouvert (sauf urgence) qu'en matinée. Dans l'après-midi, les deux secrétaires de Direction seront affectées à des tâches annexes : sécurité prévention, gestion des formations... Tout cela doit être confirmé réglementairement.

Les 3 postes d'assistant de subdivision ouverts au SIA à la dernière CAP ont tous été pourvus ! Les candidatures retenues sont toutes internes au SIA. Si c'est une bonne nouvelle pour la progression de carrière et le maintien des compétences internes, cela ne permet pas de remonter les effectifs.

Pour remplacer les départs (à IPE, TEC, DEV et dans une moindre mesure au BNI), les OS ont insisté sur la nécessité de demander des sorties ENAC, mais l'Administration a prévenu que toutes les demandes ne pourront être satisfaites... Pour le reste, il y aura la CAP d'hiver (décalée en début d'année prochaine).

IPE : pour les OS, le compte n'y est pas. Il n'a été demandé en CAP qu'un seul poste. L'Administration a choisi notamment d'attendre pour demander le remplacement d'un agent dont le départ est pourtant déjà prévu avant la prochaine CAP. Ceci est aussi la conséquence d'un choix de l'Administration, dénoncé en son temps par FO, de nommer un agent à EXP plutôt qu'à IPE, qui a permis de renflouer le BNI aux dépens d'IPE.

L'Administration n'a qu'un impératif : que les BMJ sortent dans les temps. Comme elle dit ignorer la capacité exacte d'IPE, un sous-effectif ne semble pas l'inquiéter outre mesure. Ce dernier va néanmoins entraîner une redéfinition des rôles de superviseurs et d'opérateurs.

Subdivision DIFF : pour pallier au congé maladie du chef de subdivision, durant cette période un certain nombre de tâches sera délégué au chef d'équipe Montage Expédition.

Points divers

Mise en place d'un service facturier (SFACT) pour simplifier les paiements (et anticiper une baisse d'effectif).

Concernant les SNA-GSO, les textes fondateurs ont été présentés au CT DGAC (*FO a d'ailleurs été le seul syndicat à voter contre cette restructuration, pour protester contre les blocages des mesures indemnitaires et statutaires en faveur des personnels*).

Présentation des travaux du GR multimédia : pas de réelles nouveautés. Il semblerait que nos procédures soient lourdes et comporteraient un nombre excessif de contrôles. Une présentation plus complète sera faite aux personnels concernés, les OS ont insisté pour tous les agents impliqués y soient associés.

BNI : les deux postes de RAO vacants seront bientôt pourvus, deux opérateurs BNI s'étant portés volontaires. L'Administration s'en est félicitée. Passée la durée du détachement, soit 1 an, elle n'a pas encore de plan.

Réorganisation des BRIA : face à la baisse de son effectif, depuis quelques mois le BNIA ne peut plus gérer la documentation aéronautique étrangère. L'Administration a confirmé que celle-ci serait bientôt reprise par la DIA (pendant les horaires administratifs). Cela nécessitera une modification des textes officiels (qui n'est pas complètement acquise), l'Administration souhaite à cette occasion réduire la liste des AIP que la France est légalement obligée de fournir aux usagers.

Encore un exemple de service que la DGAC ne peut plus rendre à cause de la baisse d'ETP.

Le prochain CT se tiendra à la fin de l'année.

Vos représentants FO : Térésa Perez, Coralie Février et Jérôme Caffin

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

